

NOUVEAU CORONAVIRUS

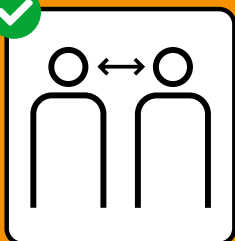
**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER.**



STOP CORONA

Les travaux d'entretien restent possibles

A condition de respecter les prescriptions de l'OFSP et les points spécifiques suivants pour les techniciens du bâtiment :



Garder ses distances

- Garder une distance de 1,5 m ou installer des parois de séparation
- Eviter absolument tout contact physique
- Garder ses distances avec les clients



Respecter l'obligation de porter le masque

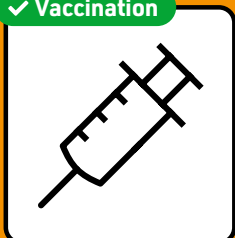
- Travail dans des espaces clos (si plus d'une personne se trouve dans les locaux)
- En cas de travaux communs effectués à faible distance
- Lors des trajets communs pour se rendre chez le client (aller et retour)



Se laver soigneusement les mains et éviter les poignées de mains

- Se laver régulièrement les mains avec du savon
- En l'absence d'eau, se désinfecter les mains
- Nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces, p. ex. outils communs et poignées de porte

✓ Vaccination

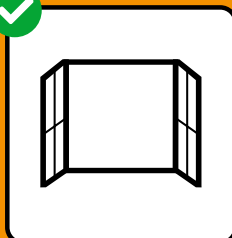


Recommandé : la vaccination contre le COVID-19.

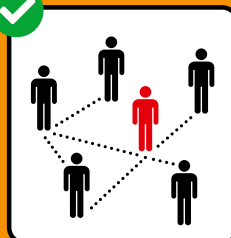
✓ Certificat



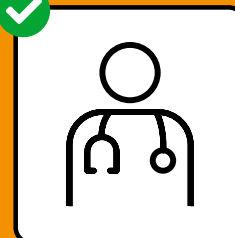
Si c'est exigé : prendre son certificat et une pièce d'identité.



Aérer plusieurs fois par jour.



Fournir les coordonnées complètes pour le traçage.



En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.

www.ofsp-coronavirus.ch

Attention : règles plus strictes dans certains cantons

En suivant ces règles simples, nous garantissons notre sécurité à tous.

Nous vous remercions de votre coopération !